



GUIDE

COMMENT TELECHARGER MA PIECE JUSTIFICATIVE APRES MON INSCRIPTION ?

Vous pouvez télécharger votre pièce justificative (licence ou certificat médical) directement via votre espace coureur. Vous accédez à cet espace via le lien présent sur le mail reçu à l'issue de votre inscription.

COMMENT MODIFIER MON INSCRIPTION ?

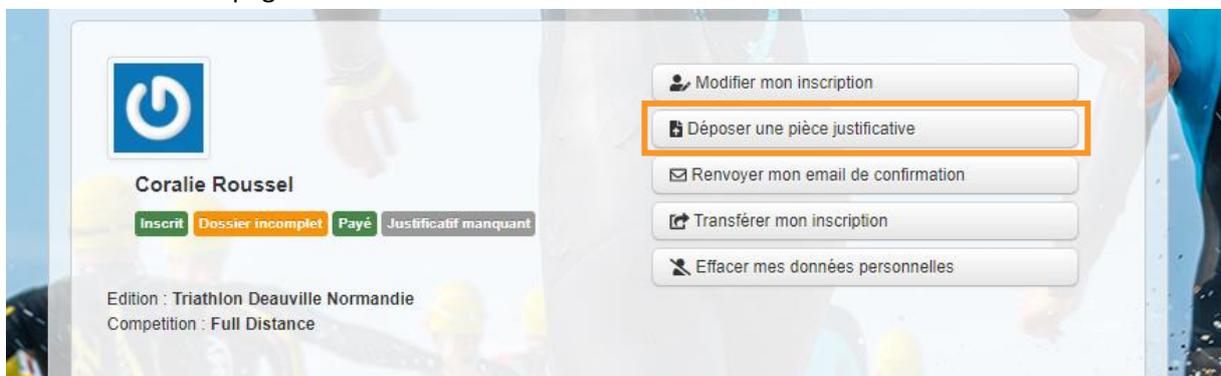
Pour modifier votre inscription utilisez le lien ci dessous (accéder à votre espace coureur, modifier des informations personnelles, télécharger les pièces justificatives, céder son dossard):

<https://www.njuko.net/tdn22/check-registration-menu/0/10252528/20a826c85a030a96592639847837d02f>

Attention : le lien est individualisé pour chacun des inscrits.

Vous pouvez également revenir sur votre espace NJUKO via le lien suivant :
<https://www.njuko.net/tdn22/check-registration>.

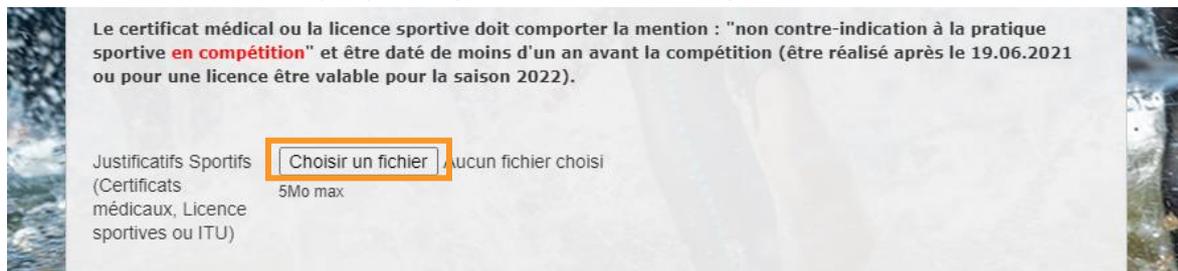
Vous arrivez sur la page suivante :



Cliquez sur : **Déposer une pièce justificative.**

Vous allez revenir sur votre formulaire d'inscription.

Faites défiler le formulaire jusqu'à la question [Justificatifs Sportifs].



Le certificat médical ou la licence sportive doit comporter la mention : "non contre-indication à la pratique sportive **en compétition**" et être daté de moins d'un an avant la compétition (être réalisé après le 19.06.2021 ou pour une licence être valable pour la saison 2022).

Justificatifs Sportifs (Certificats médicaux, Licence sportives ou ITU)

Aucun fichier choisi

5Mo max

Vous pouvez ainsi les télécharger en cliquant sur [PARCOURIR] à partir de votre ordinateur / téléphone / tablette au **format PDF ou JPEG**.

Pour finaliser l'envoi, cliquez sur [ENREGISTRER LES MODIFICATIONS] (tout en bas du formulaire).



Je souhaite faire un don à une ou plusieurs associations : *

SNSM (Société Nationale des Sauveteurs en Mer) [+ 2 €]

Les Restos du Coeur [+ 2 €]

Special Olympics [+ 2 €]

Je ne souhaite pas faire de don.

[Retour à mon inscription](#)

njuko Established in the future - Copyright 2021 © All Rights Reserved.
[Conditions générales d'utilisation](#)

Votre pièce va ensuite être contrôlée par l'organisation qui vous renverra un mail de confirmation ou de rejet de votre pièce justificative.